Colza : produits, charges et marge brute

Dernière mise à jour : 04 décembre 2023

Cette fiche analyse la culture du colza selon une approche territoriale et une approche technico-économique. La première décrit la répartition des superficies de cette culture en région wallonne selon la super-région et selon l'orientation technico-économique [OTE]. La seconde analyse les facteurs influençant la marge brute de cette culture, et ce, pour l'ensemble des producteurs, en agriculture conventionnelle, du réseau comptable de la Direction de l'Analyse économique agricole [DAEA] ayant au moins 1 ha de culture de colza. Elle présente les différents éléments constituant la marge brute : les produits et les charges opérationnelles affectées à cette culture sur l'ensemble du territoire régional.

La culture de colza, dont près de la moitié de la surface se trouve dans le Condroz, totalise un peu plus de 7 800 ha en 2022. Le prix en 2022 a quelque peu chuté après son record de 2021 alors que le rendement a été nettement meilleur. Toutefois, la hausse des charges opérationnelles affectées entraine une baisse de la marge brute qui atteint les 1 409 €/ha.

L'intérêt pour la culture de colza en Wallonie en déclin

Ces dernières années, la culture de colza a perdu en intérêt aux yeux des producteurs. A peine 782 exploitants, soit 6 % des agriculteurs cultivent du colza et ces cultures s'étendent sur un peu plus de 7 800 ha en 2022. Ces derniers en cultivent, en moyenne 10 ha. La superficie emblavée en colza, qui dépassait les 10 000 ha en 2018, diminue depuis. La très faible marge brute dégagée par cette culture de 2013 à 2019, a probablement eu une influence dans les choix culturaux des agriculteurs.

- Presque la moitié de la superficie emblavée en colza se trouve dans le Condroz

Subdivision en « super-région »

Pour analyser l'influence des régions agricoles sur les cultures commerçables, on distingue trois « super- régions » que l'on suppose suffisamment homogènes sur le plan des techniques culturales et des résultats. Premièrement, la zone « **grandes cultures** » regroupant les régions limoneuse et sablo-limoneuse ainsi que la Campine hennuyère. C'est dans ces régions que les cultures commerçables sont les plus fréquentes et que l'on retrouve le plus d'exploitations spécialisées en grandes cultures. Deuxièmement, la zone « **herbagère** » composée des régions agricoles : région

herbagère, Fagnes, Famenne, région jurassique, Ardenne et Haute Ardenne. Ces régions sont plus spécialisées en élevage, surtout bovin, et le pourcentage de prairies y est important. Finalement, la zone « **Condroz** » qui est une région agricole intermédiaire. Cette subdivision de la Wallonie est réalisée pour obtenir un effectif suffisant pour comparer les zones entre elles et pour réaliser des analyses de classe de performance au sein d'une zone donnée (essentiellement la zone « grandes cultures »).

Comparativement aux autres productions végétales présentes en Wallonie, la culture de colza se distingue par sa localisation majoritairement concentrée dans le Condroz. La moitié de la superficie emblavée en colza se situe dans cette région agricole. Les producteurs condruziens représentent 43% des producteurs et ils consacrent, en moyenne, 11,3 ha à cette culture.

Avec 31 % de la superficie dédiée à cette culture, la zone « grandes cultures » arrive en seconde position et est suivie par la zone « herbagère » qui en regroupe 20 %.

Répartition des superficies de culture de colza des exploitations professionnelles selon la super-région en 2022

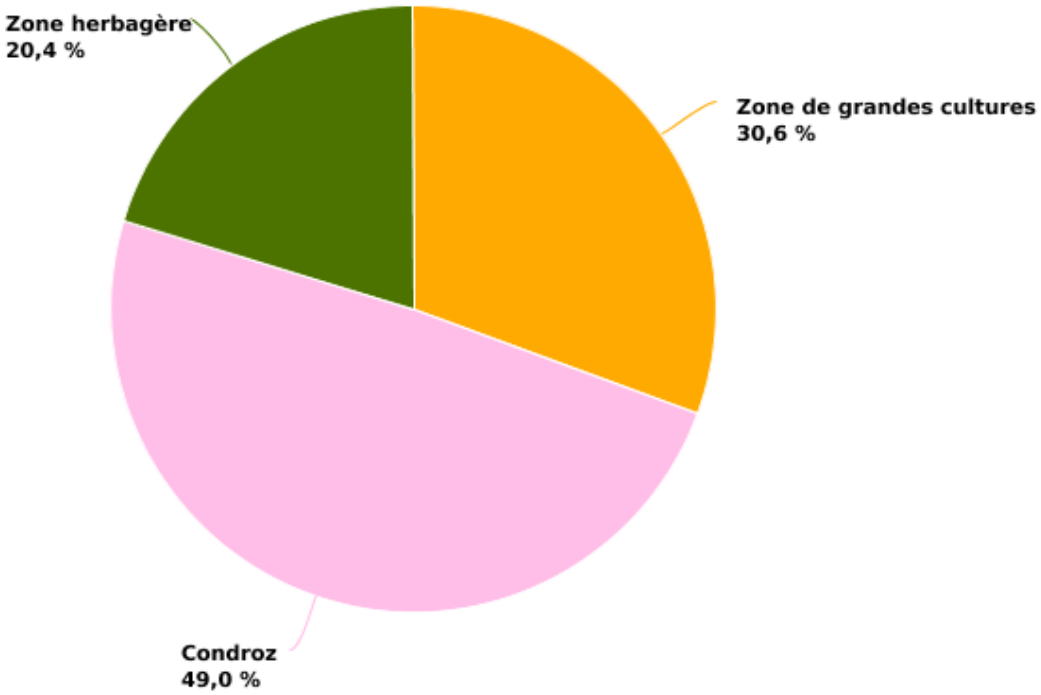

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

Nombre d'exploitations professionnelles produisant du colza et superficies moyennes consacrées à cette culture selon la super-région en 2022

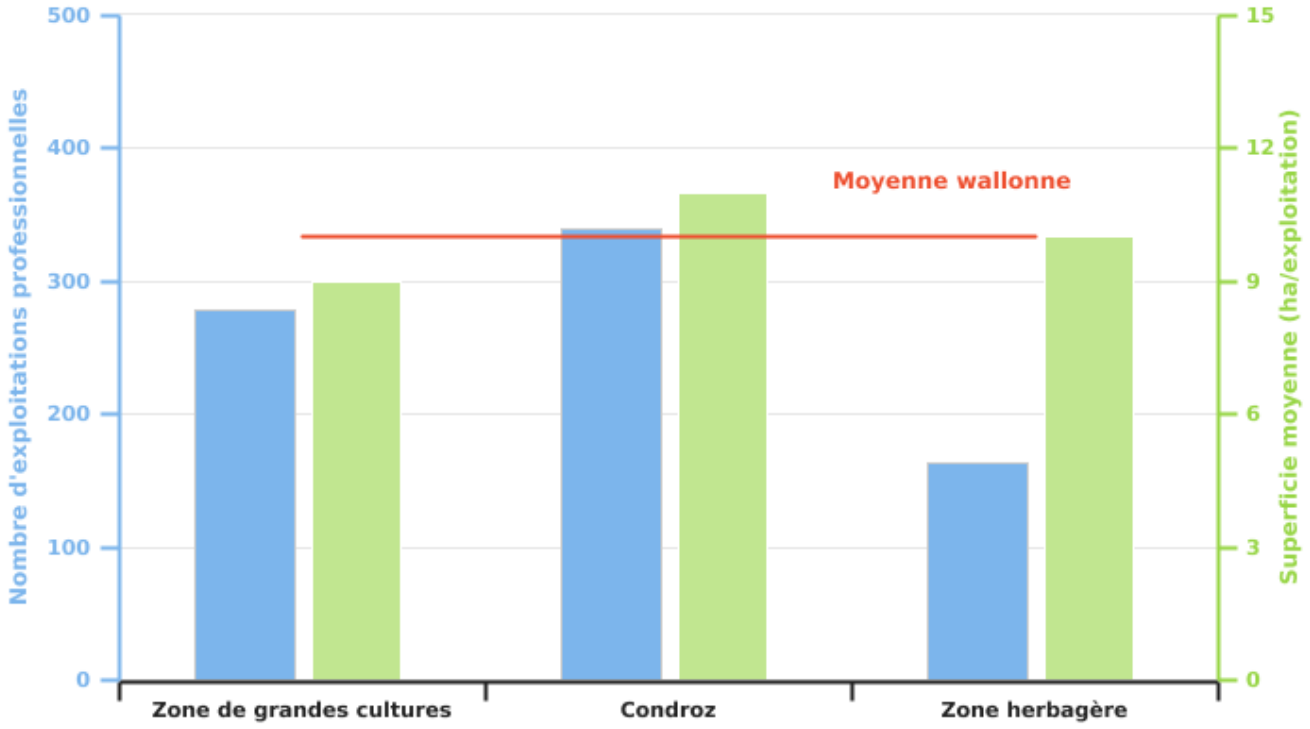

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

- L'essentiel du colza est cultivé au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures

L'analyse des facteurs sur base des orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire dont la production brute standard totale est supérieure à 25 000 euros. Ces dernières couvrent 97 % de la superficie agricole utile [SAU] wallonne.

En 2022, seulement 740 exploitations professionnelles ont cultivé du colza (7 626 ha). Près de 70 % de cette superficie (5 318 ha) se retrouvent au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures et 16 % sont cultivés par les exploitations combinant cultures et bovins. Les exploitations avec d' autres OTE ne semblent guère intéressées par cette culture.

Répartition des superficies de culture de colza selon l'OTE en 2022

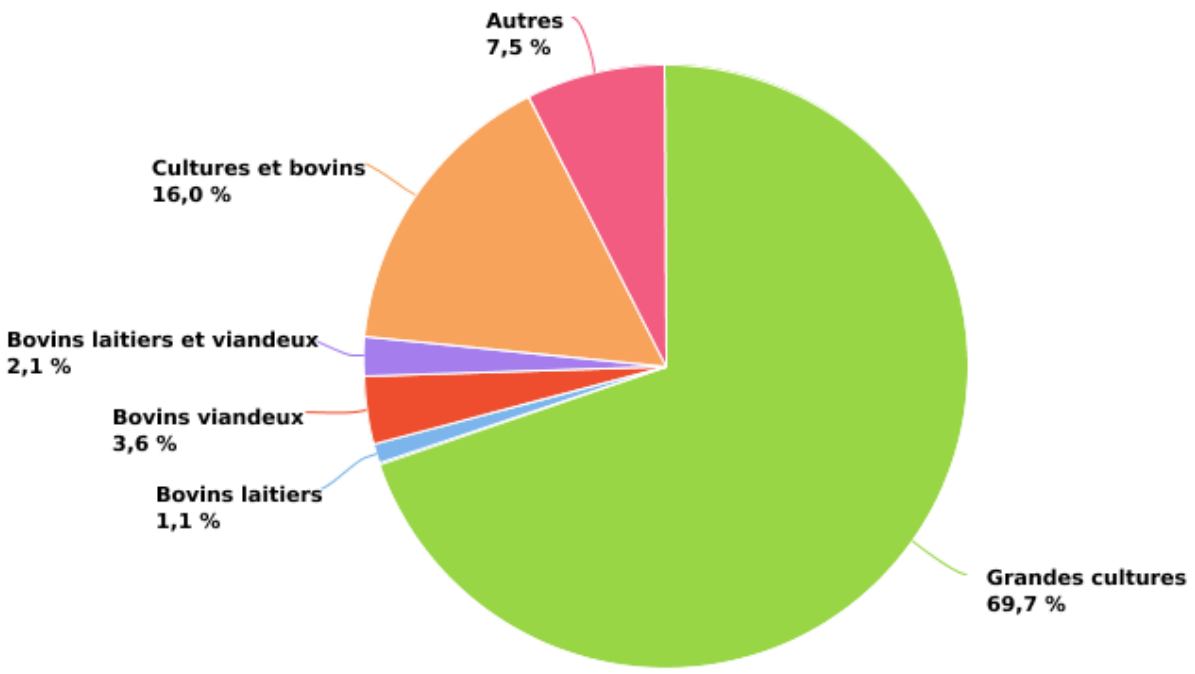

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

Nombre d'exploitations produisant du colza et superficies moyennes consacrées à cette culture selon l'OTE en 2022

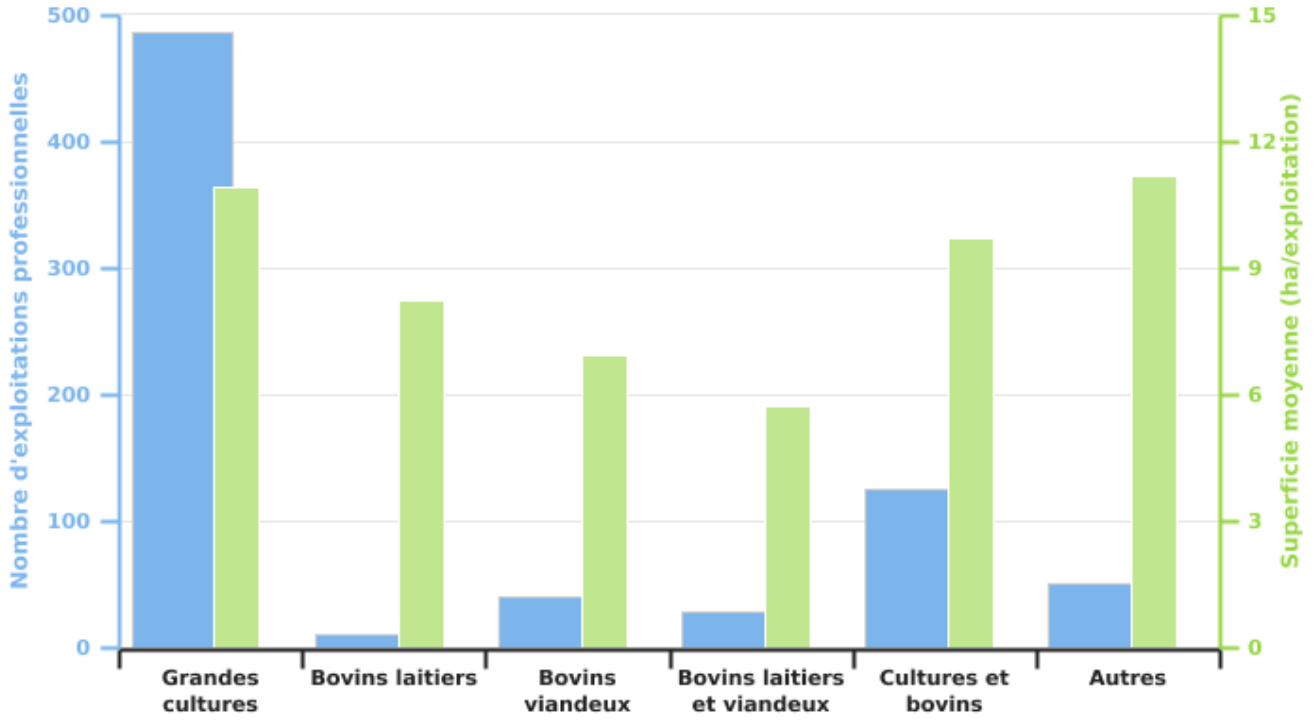

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

L’année 2022 se caractérise par un bon rendement et par un prix élevé

En 2022, le rendement de la culture de colza s’établit à 4 139 kg/ha, soit un niveau bien supérieur à la moyenne des dix années précédentes qui est de l’ordre de 3 750 kg/ha.

Le prix de vente de la graine de colza a enregistré une baisse après être passé au-delà des 600 €/t en 2021 mais reste à une valeur élevée de 524 €/t, en 2022. C’est une valeur nettement supérieure à la moyenne des dix années précédentes qui s’établit à 380 €/t.

Evolution du rendement de la culture de colza et du prix de vente de sa graine

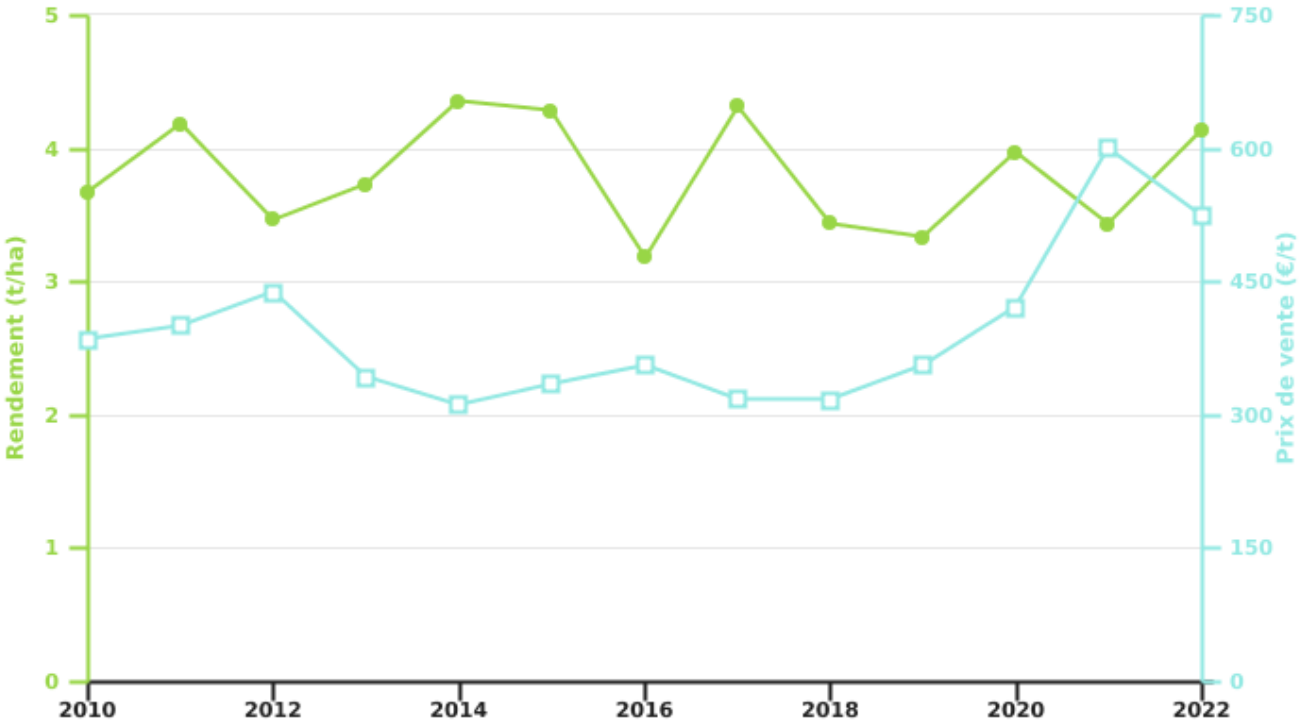

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© SPW - 2023

- Dans le Condroz, région principale où l'on trouve la culture de colza, le rendement atteint 4 134 kg/ha

Contrairement aux cultures de betteraves sucrières et de chicorées localisées majoritairement dans la zone « grandes cultures », la culture de colza se rencontre majoritairement dans le Condroz. Le rendement, dans cette région agricole, y est de l'ordre de 4 134 kg/ha en 2022, un peu inférieur à celui observé pour la zone « herbagère » qui atteint 4 301 kg/ha en soulignant toutefois que la taille de l'échantillon pour cette zone est faible. Pour la zone « grandes cultures », le nombre d'observation est insuffisant pour obtenir une moyenne significative.

Le nombre d'observations, quelle que soit la zone, n'est pas suffisant pour faire une analyse des groupes de performance.

Rendement de la culture de colza et prix de vente de sa graine selon la super-région en 2022

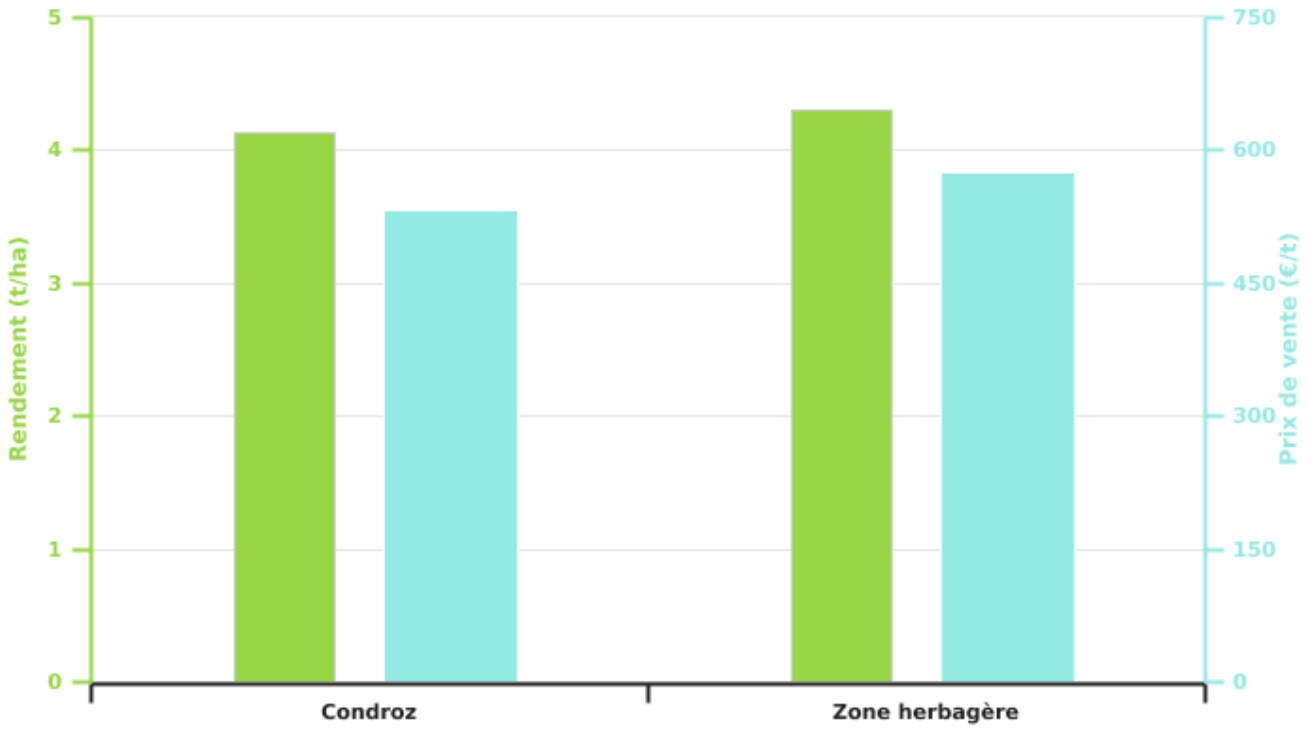

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© SPW - 2023

En 2022, grâce à un rendement en hausse et un prix qui reste élevé, le produit principal de la culture du colza atteint 2 167 €/ha

En 2022, le produit principal de la culture de colza, issue de la valorisation de la graine, s'établit à 2 167 €/ha. C'est la valeur la plus haute depuis de nombreuses années et c'est même 700 €/ha de plus que la moyenne des dix années précédentes (1 464 €/ha).

Quelques agriculteurs récupèrent, parfois, la paille de colza utilisée comme source de fibre dans une ration ou comme litière bien que son pouvoir absorbant soit moindre que celui des pailles de céréales. Ce produit secondaire est très faible et représente 7 €/ha en 2022.

Evolution des produits principal et secondaire de la culture de colza

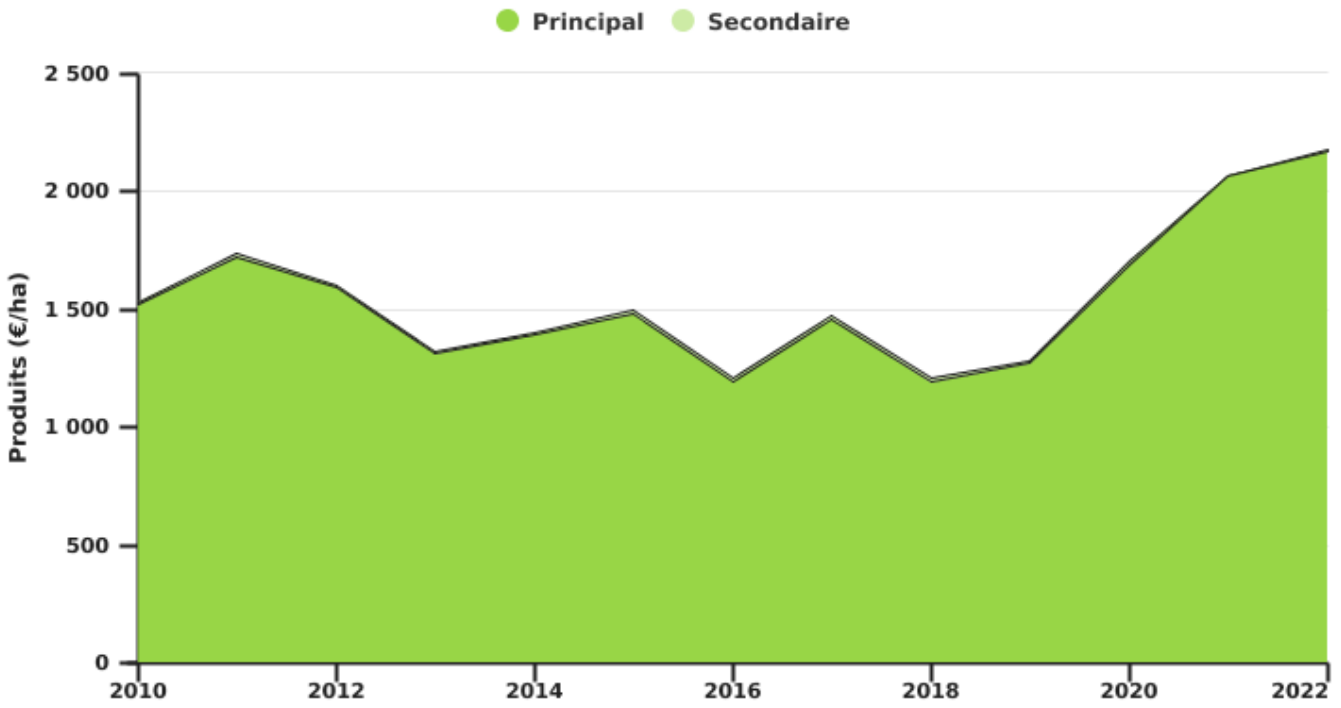

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

- En 2022, dans le Condroz, zone la plus importante pour le colza, le produit est de 2 204 €/ha

Dans le Condroz, le produit principal de la culture de colza, issue de la valorisation de la graine, est de 2 204 €/ha et de 2 476 €/ha dans la zone « herbagère ».

En zone « grandes cultures », le nombre d'observations n'est pas suffisant pour fournir une moyenne représentative.

Produits principal et secondaire de la culture de colza selon la super-région en 2022

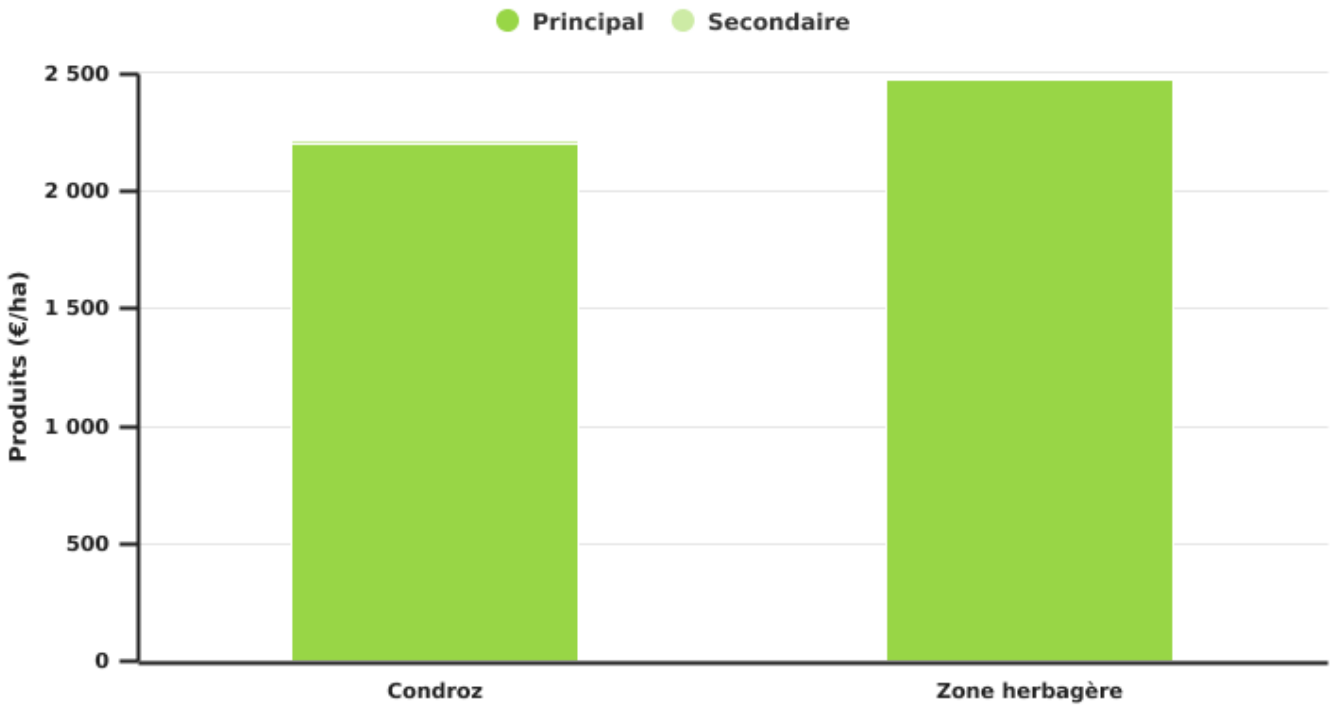

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© SPW - 2023

Comme pour les autres cultures, le total des charges opérationnelles affectées pour cette culture augmente sensiblement en 2022 à cause des engrais

En 2022, les charges opérationnelles affectées, hors travaux par tiers, pour la culture de colza s' élèvent à 758 €/ha, soit un montant nettement supérieur à la moyenne des dix années précédentes (533 €/ha). Cette hausse des charges est imputable aux dépenses en engrais qui représentent en 2022, presque 66 % des charges opérationnelles affectées. La charge en pesticides ne dépasse pas 26 % des charges et est même en léger retrait comparativement avec la moyenne des dix années précédentes. La part des achats de semences est à peine de 8 %.

En moyenne, la fertilisation azotée du colza est assez importante et atteint 180 unités/ha. Les apports de phosphore sont de l'ordre de 31 unités/ha et ceux de potassium atteignent 58 unités/ha. En 2022, vu le prix des engrais, la fertilisation a été réduite et descend à 167 unités/ha d'azote et à 17 et 40 unités/ha respectivement pour le phosphore et le potassium.

A titre informatif, le montant dédié aux travaux par tiers était de 119 €/ha, valeur comparable à la moyenne des dix années précédentes (116 €/ha).

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture de colza

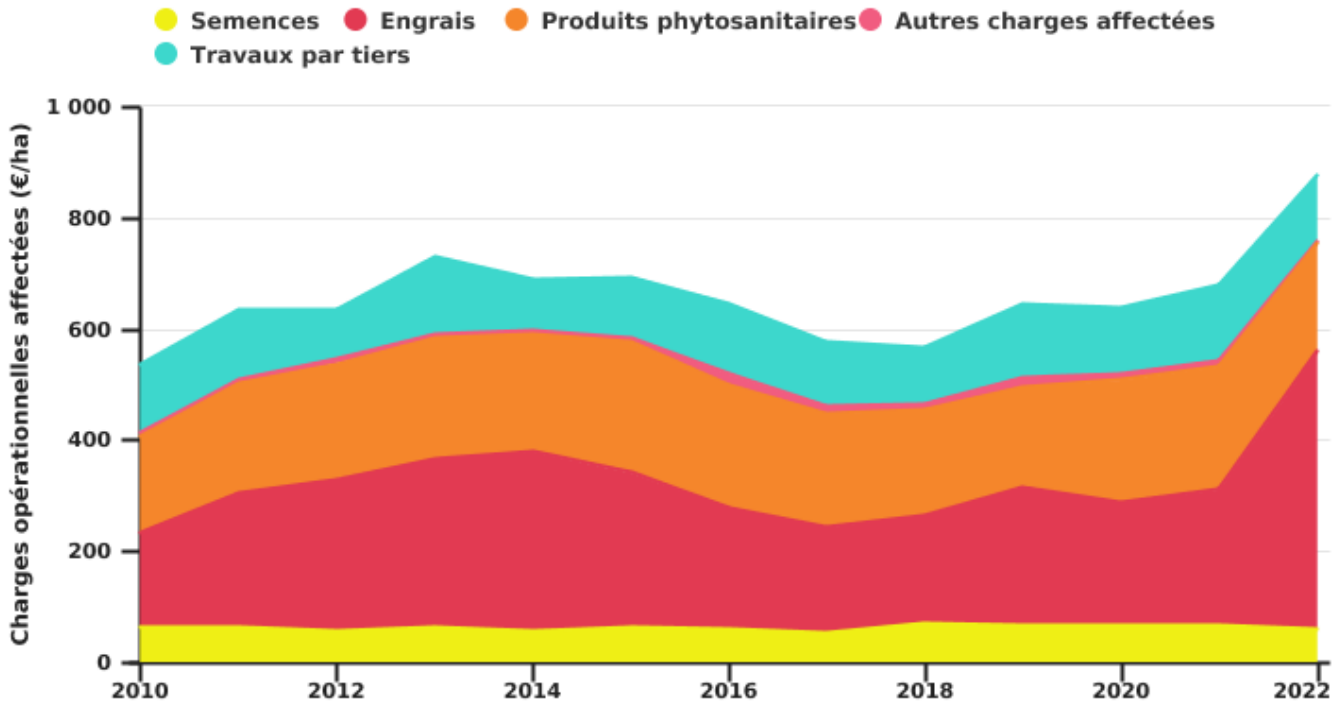

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

- En 2022, on ne distingue pas de grandes différences de charges entre les zones

Le montant des charges opérationnelles affectées est légèrement supérieur pour les exploitations de la zone « herbagère » que pour celles du Condroz. L'écart est cependant limité et atteint 55 €/ha.

Après avoir franchi la barre des 1 500 €/ha en 2021, la marge brute du colza redescend à 1 400 €/ha en 2022

En 2022, la marge brute de la culture de colza atteint 1 409 €/ha, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. Cette valeur chute par rapport à la valeur record de 2021 mais est bien supérieure à la moyenne des dix années précédentes qui est de 930 €/ha. Ce bon résultat ne doit pas masquer le fait que durant la période 2012 – 2022, la marge brute de la culture du colza s'est retrouvée sous le seuil de 1 000 €/ha à sept reprises.

En considérant les travaux par tiers dans les charges opérationnelles affectées et le faible produit secondaire, la marge brute s'établit à 1 297 €/ha.

Evolution de la marge brute de la culture de colza

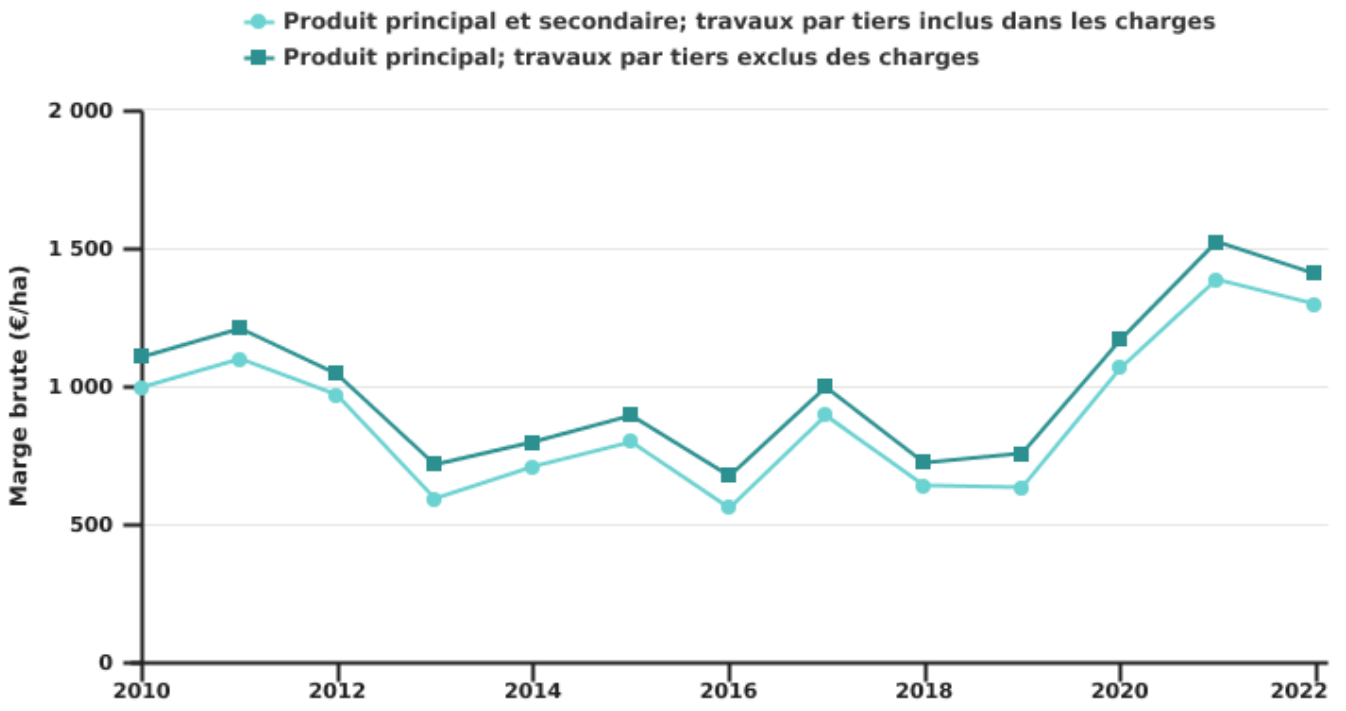

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

- En 2022, la marge brute du colza dans le Condroz et inférieure à celle en zone « herbagère »

La marge brute du produit principal pour la culture de colza suit les écarts observés pour le rendement entre les régions. Ainsi, cette marge brute atteint 1 661 €/ha en zone « herbagère » alors qu'elle est de 1 443 €/ha dans le Condroz.

En zone « grandes cultures », le nombre d'observations n'est pas suffisant pour fournir une moyenne représentative.

Marge brute de la culture de colza selon la super-région en 2022

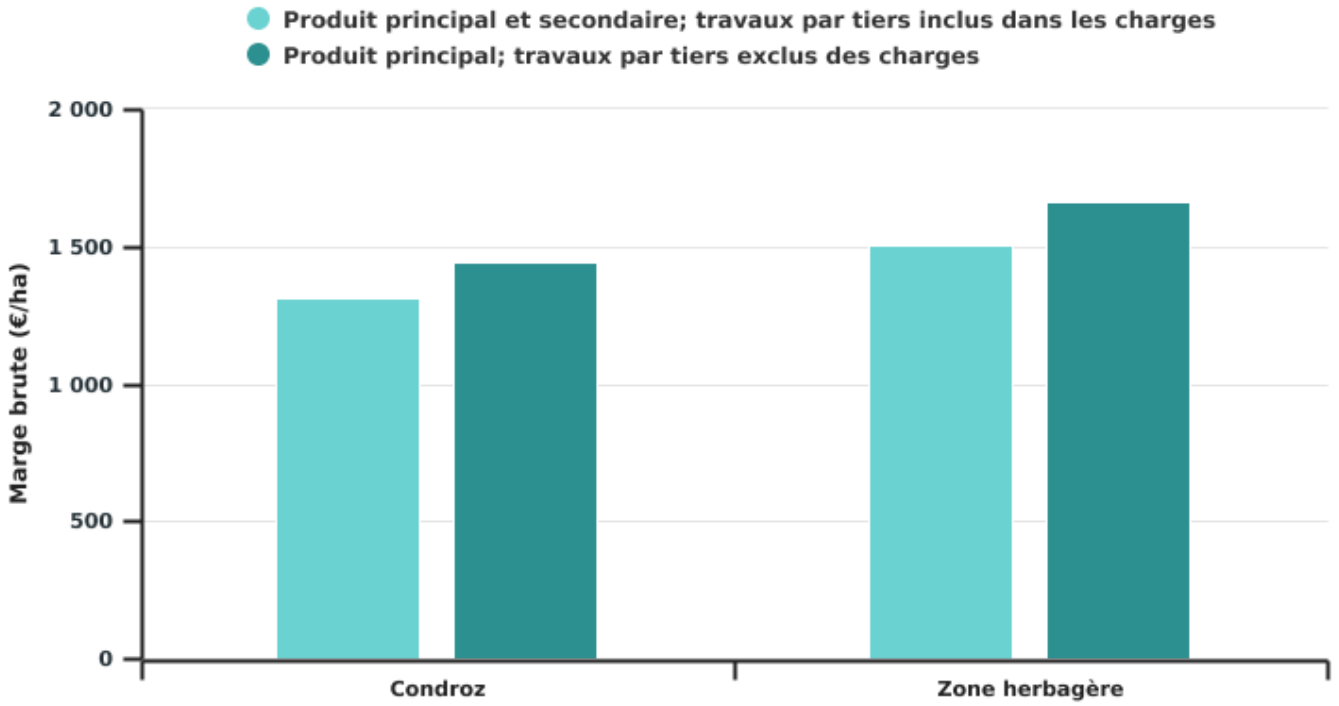

EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© SPW - 2023

En savoir plus ?

Sources :

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)